

accents.

BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI EVANGELIQUE 02/2010

L'HÉRITAGE CHRÉTIEN DE LA SUISSE

Le comité central du PEV Suisse a décidé de préparer une initiative populaire pour ancrer le rôle de l'héritage chrétien dans la Constitution. Le texte est actuellement en consultation avant que l'Assemblée des délégués du PEV décide de son lancement définitif.



HEINER STUDER,
PRÉSIDENT DU PEV SUISSE

Lors de sa réunion du 19 mars à Moutier, le comité central du PEV Suisse a décidé d'élaborer une initiative populaire complétant l'art. 72

J.A.B.
3000 Berne 7

Veuillez annoncer vos changements d'adresse.

de la Constitution suisse (Eglise et Etat). Un nouvel alinéa stipulera que la Suisse se nourrit de son héritage chrétien. La formulation provisoire « La Suisse se nourrit de son héritage chrétien » indique que cette référence ne s'oriente pas vers le passé, mais que cet héritage nous influence encore aujourd'hui dans nos choix.

Le PEV s'engage depuis longtemps à ce que l'importance des valeurs et traditions chrétiennes de la Suisse soient explicitement mentionnées dans la Constitution. Le fait que la Suisse et ses acquis historiques se fondent sur des valeurs chrétiennes doit être explicitement ancré dans la Constitution. La perte d'importance de la foi chrétienne suscite des craintes et se traduit malheureusement en interdits, comme l'a montré la votation du 29 novembre passé. Le PEV veut contrer cette culture de la peur avec une démarche positive, en ancrant dans la Constitution l'importance de l'héritage chrétien et en légitimant ainsi le rôle du christianisme et les traces de cet héritage.

La discussion autour du texte définitif n'est pas terminée. Le PEV envisage aussi de proposer un alinéa

sur la tolérance qui stipulerait que les églises et communautés religieuses sont tenues de contribuer à une cohabitation pacifique et qu'elles doivent respecter les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. Aucun changement n'est prévu quant aux responsabilités respectives des cantons et de la Confédération ou aux libertés de conscience et de croyance (art.15). Il est à noter que les communautés religieuses ressentent souvent comme une lacune qu'aucun vis-à-vis officiel n'existe au niveau national pour discuter les questions qui les concernent. Cette lacune pourrait être comblée si la Constitution définissait clairement que la Confédération maintient des contacts réguliers avec les Eglises et communautés religieuses actives à un niveau national.

La décision sur le lancement de l'initiative incombe à l'Assemblée des délégués du PEV Suisse. Le comité central du PEV prévoit de prendre contact avec les autres organes du parti, avec les églises et les organisations proches du PEV pour une procédure de consultation avant de finaliser la formulation.

CONSIGNES DE VOTE

La votation fédérale du 13 juin 2010 a été annulée. Les prochaines votations auront lieu le 26 septembre. Le PEV décidera des mots d'ordre correspondants lors de son assemblée des délégués le 19 juin à Soleure.

EDITO

Même si...

En principe, je voulais présenter ici les objectifs du PEV Suisse pour 2010. Au lieu de cela, je suis devant l'ordinateur, immobile, pensant à une amie ayant mon âge, quatre enfants entre 3 et 9 ans et un cancer ayant déjà développé des métastases. Les parents expliquent à leurs enfants que Dieu est là, dans tout cela et qu'il sera toujours avec eux, tout le temps, même si...

Quel lien avec la politique? Celle-ci n'est pas un combat contre la mort et ne devrait pas être vue comme tel. Une défaite électorale peut être difficile pour les personnes qui se sont engagées. Des fois, nous devons accepter des décisions politiques qui vont à l'encontre de ce que nous croyons ou de nos valeurs les plus chères. Mais là aussi, Dieu est là et Il le sera à jamais. Pas comme partie prenante, mais en encourageant, en tant que consolateur, souverain et saint.

Mes objectifs 2010? Marcher avec Dieu, essayer de m'appuyer en toute situation sur sa compassion et sa bonté, être fidèle à ses valeurs et à ses commandements. Cela se traduit-il en objectifs politiques? Oui. Par le respect de l'adversaire politique, un programme cohérent, une politique durable, des compromis pour le bien de tous et bien plus encore. Pour que les gens autour de nous, par notre politique et notre manière de politiquer, voient que Dieu est avec eux, tout le temps, même si...

Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV Suisse

UN PARTI QUI GRANDIT SUR DES BASES SOLIDES

François Bachmann, vice-président du PEV Suisse, présente les objectifs du PEV en Suisse romande: construire sur des bases solides et s'engager durablement pour notre pays.



FRANÇOIS BACHMANN,
VICE-PRÉSIDENT DU PEV SUISSE

Les élections récentes au Jura bernois l'ont démontré: le PEV a sa place en Suisse Romande! Notre implication au niveau des communes, notre fondement solide sur les valeurs de vie et notre capacité de motiver des chrétiens de tous âges à s'engager au niveau politique commencent à porter des fruits. En une demi-douzaine d'années, le Parti Evangélique a réussi à se faire sa place dans le paysage politique romand: soucieux d'une nature qui porte les traces du Créateur, respon-

sables vis-à-vis du prochain et de sa fragilité, intraitables par rapport aux injustices toujours plus flagrantes.

L'ère du « tout à l'économie » est révolue, même les économistes demandent aujourd'hui des bases plus solides. Les journalistes qui nous taxaient d'« évangélistes » à nos débuts trouvent aujourd'hui nos propositions pertinentes, même s'ils ne partagent pas toujours les bases de notre pensée. Nos adversaires politiques nous attestent une ligne claire et indépendante au centre gauche. Et les Romands sont en train de remarquer que nous ne faisons ni du lobbying pour les églises ni un doux mélange de l'église et de l'Etat, mais que nous abordons des problématiques que l'opposition classique gauche-droite ne permet souvent pas de résoudre.

Vu les quorums élevés nécessaires dans plusieurs cantons, la représentation du PEV dans les parlements cantonaux sera à l'ordre du jour

pour plusieurs années encore, mais les débuts sont prometteurs! J'en veux pour preuve que beaucoup de membres de nos comités sont très actifs au niveau communal et préparent le terrain. Les partenariats avec les partis qui nous sont proches commencent aussi à bien fonctionner et aident nos électeurs à nous situer sur la carte politique.

Les prochaines élections communales, cantonales et fédérales arrivent à grands pas et nous avons gagné en crédibilité pendant cette législature. Les préparatifs battent déjà leur plein dans plusieurs cantons, et nous soutiendrons nos comités de toutes nos forces pour cet investissement important. Passionnés, Engagés, Visionnaires – je trouve que ce slogan sur notre dépliant nous va comme un gant! A nous de le faire vivre maintenant – chacun dans sa commune, son canton, sa région.

Merci de votre engagement, de vos prières et de votre soutien!



Financer l'avortement est une affaire privée

Le comité directeur du PEV Suisse a décidé de soutenir une initiative populaire qui veut sortir le remboursement de l'avortement du catalogue de base de la LAMal. Valérie Kasteler, co-présidente du PEV GE (image), est co-présidente du comité d'initiative.

Pour le PEV, il ne s'agit pas de punir financièrement les femmes qui souhaitent avorter, mais de baisser autant que possible le nombre des IVG pratiquées en Suisse. Par ailleurs, personne ne doit être obligé de co-financer, via sa prime d'assurance maladie, les avortements des autres. Enfin, il ne doit plus être possible que des adolescentes soient poussées à l'avortement sans que leurs parents soient informés. Vous trouverez ci-joint une feuille de signature.

DE BERNE

INTERDICTION DES ORGANISATIONS D'AIDE AU SUICIDE

Afin de réviser l'article 115 du Code pénal suisse, le Conseil fédéral a soumis deux variantes à la procédure de consultation: soit un cadre plus strict pour l'exercice de l'assistance au suicide ou une interdiction des organisations la pratiquant. Le PEV soutient l'interdiction car le danger que des personnes souffrantes aient recours à l'assistance au suicide de manière précoce est réel. En interdisant l'assistance au suicide organisée, la porte de derrière, à savoir une assistance au suicide par les proches, reste ouverte. Le PEV ne s'y oppose pas. Entre temps, le Conseiller national Ruedi Aeschbacher (PEV, ZH) a

retiré sa motion demandant une interdiction générale de l'assistance au suicide. Comme le Conseil fédéral a jugé bon de légiférer et a proposé une variante qui interdit l'assistance au suicide organisée, Ruedi Aeschbacher considère sa motion en grande partie comme prise en considération. Deux de ses initiatives parlementaires sont pourtant toujours pendantes: la 1^{ère} qui demande à ce que le soi-disant tourisme de la mort soit interdit, la 2^{ème} qui demande à ce que les organisations impliquées ne reçoivent aucune contrepartie financière, ou autre, de la part de la personne concernée ou de son entourage.

TACTILO

QUAND LES CANTONS JOUENT UN DOUBLE JEU MALHONNÊTE

(nh). Dans leurs aspects extérieurs et leur fonctionnement, les 400 Tactilo, que la Loterie Romande a posé dans différents bars et restaurants, ne se distinguent en rien des machines à sous. Ces dernières ne sont autorisées que dans les casinos pour permettre une certaine protection sociale des joueurs. Et pourtant, les experts jugent que les Tactilo sont autant, voire encore plus dangereux que les machines à sous, en ce qui concerne leur potentiel de dépendance.

Le double jeu que jouent les cantons peut, sans vergogne, être qualifié de malhonnête. Ils sont autant

organiseurs, bénéficiaires, organes d'autorisation et de surveillance des loteries. Ainsi, la Loterie Romande a même déposé une initiative populaire afin de cimenter le statu quo, avantageux pour tous les concernés, à part, évidemment, pour les personnes dépendantes au jeu! Heiner Studer, président du PEV Suisse critique l'attitude hypocrite des cantons et les appelle à se responsabiliser. « Il est incroyable qu'ils veuillent promouvoir activement la dépendance au jeu à travers la Loterie romande et cela pour s'enrichir! », dit-il.

UNE VICTOIRE CONTRE L'OBÉSITÉ INFANTILE

La construction d'une piscine intercommunale à Chésereux était combattue par un référendum. L'engagement de Roland Oppliger, membre du PEV Vaud, président le comité de soutien au projet a été déterminant et a permis une victoire d'étape dans le combat contre l'obésité infantile.

KATIA GUIGNARD,
MEMBRE DU COMITÉ PEV VD

Le 31 janvier dernier, Chésereux a vécu son premier référendum populaire de l'histoire. En cause : le financement de la piscine intercommunale proposée par la Municipalité. L'idée même d'une piscine couverte n'était pas remise en question par les référendaires, puisque la loi scolaire vaudoise prévoit des cours de natation pour tous les écoliers. Chésereux, comme 30% des communes vaudoises, ne satisfait à ce jour pas à cette loi par manque d'infrastructure. Ce projet convivial allait cependant au-delà d'une simple piscine scolaire : deux bassins (nageurs, non-nageurs), une zone de détente et une cafétéria vivante sont projetés et devisés à 10.9 millions de francs, permettant ainsi à l'ensemble de la population de profiter d'un bien d'utilité publique. L'idée originale proposée par la Municipalité de Chésereux était de faire un don de 5 millions de francs à l'Association intercommunale Asse-Boiron qui regroupe neuf communes pour la ges-

tion des bâtiments scolaires du secondaire. Cette association deviendrait propriétaire de la piscine à l'issue de la construction et assumerait le solde des frais de construction et surtout l'ensemble des frais de fonctionnement. Le montant proposé pouvait être prélevé sur la trésorerie courante sans avoir recours à l'emprunt au vu de l'excellente santé financière de la commune.

Une campagne aux multiples facettes

Sous l'impulsion de Roland Oppliger, coprésident du PEV Vaud et conseiller communal à Chésereux, un comité de soutien à la Municipalité a rapidement vu le jour et a mené avec succès une campagne de votation aux multiples facettes comme Facebook, site internet, tous-ménages, affiches et débat contradictoire. Malgré une opposition farouche des référendaires et un taux de participation record de presque 77%, ce comité a finalement convaincu 60% des votants que ce projet permettait une sorte de péréquation intercommunale à petite échelle qui profiterait à toutes les communes de l'espa-

ce Asse-Boiron. La décision a été saluée dans la presse comme un signe encourageant que les projets d'envergure régionale puissent être planifiés et financés, en dépassant les réflexions communales habituelles.

Le PEV Vaud se félicite que l'engagement décisif de l'un de ses membres puisse se conclure par la construction d'une infrastructure utile à l'apprentissage de la natation à tous les niveaux. Cette victoire permet de concrétiser à l'échelle régionale notre contribution dans le combat contre l'obésité infantile, maladie de civilisation de plus en plus répandue en Suisse.

Par 383 «oui» contre 270 «non», les habitants ont plébiscité hier, lors d'un référendum populaire, la construction d'une piscine couverte.

Chésereux Le village saute avec joie dans la piscine



Roland Oppliger (à gauche) dans «La Côte» du 1^{er} février 2010.

LE PEV CHEZ LES NEUCHÂTELOIS

Nous sommes en 2010 après Jésus-Christ. Le canton de Neuchâtel est en crise, il va mal, très mal, la nouvelle sainte de partout, même hors de ses frontières. Son gouvernement souffre d'un manque de cohésion : Conseil d'Etat à droite, Grand conseil à gauche ; en plus des débats habituels entre le Haut et le Bas du canton, de nouvelles oppositions se font ressentir entre les villes et les campagnes, l'Etat et les communes. Par exemple, le Canton veut reporter certaines charges sur les communes, celles-ci se rebiffent ; la maternité s'installera dans le Haut, des pétitions circulent ; des économies sont envisagées dans les lycées, les enseignants débrayent une heure et les étudiants montent au Château.

Les Neuchâtelois tombent dans la sinistrose, chômage à 7,5%, finances à redresser, impôts très élevés, certains cherchent à déménager, ils en ont assez d'être des vaches à lait alors que des cadeaux fiscaux sont accordés aux entreprises et marre du frein à l'endettement.

Tous? Non! Un groupe d'irréductibles résiste encore et toujours, il garde confiance en l'avenir, car il a fondé ses valeurs sur la Bible.

De qui s'agit-il? Du PEV Neuchâtel. Il a décidé d'agir et de soutenir son Conseil d'Etat durant cette législature difficile et complexe. Quatre de ses cinq membres siègent depuis moins d'une année et pour la première fois à l'exécutif cantonal. Le PEV a choisi de cesser les critiques, de soutenir concrètement ses conseillers d'Etat par des encouragements, de prier pour eux, afin que les bonnes décisions soient prises et que ni l'argent, ni la crainte ne dictent leur conduite. Ainsi, les bénédictions de Dieu, réservées à ceux qui respectent ses principes, rejailliront sur toute la population selon Deutéronome 28.1 et 2 :

«Si vous obéissez au Seigneur votre Dieu, si vous veillez à mettre en pratique tous ses commandements, alors il vous comblera de ses bienfaits.»

Rébecca Veillard,
Membre du PEV

IMPRESSUM

accents: bulletin d'information
du Parti Evangélique Suisse (PEV)
7^{ème} année, numéro 2, avril 2010

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.- /an.

Editeur: Parti Evangélique Suisse (PEV)
CP 294, 3000 Berne 7
Tél. 031 351 71 71, Fax 031 351 71 02
info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:

Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV
161, ch. l.-de-Montolieu, 1010 Lausanne
021 653 39 75, silvia.hyka@evppev.ch

AGENDA

1 mai 2010
Journée de cadres à Yverdon

19 juin 2010
AD du PEV Suisse à Soleure

28 août 2010
AD du PEV Suisse à Weinfelden

26 septembre 2010
Votations fédérales

PEV GENEVE

Présentez-vous dans votre commune !

Les élections communales genevoises auront lieu en mars et avril 2011. Serez-vous candidate ou candidat ? Joignez-vous à l'équipe des candidats du PEV Genève et présentez-vous dans votre commune ! Contact : Marco Sarta, msarta@bluewin.ch ou par tél. au 078 819 97 39.

LE PEVJB FAIT SON ENTRÉE AU GRAND CONSEIL

Patrick Gsteiger, nouveau Député au Grand Conseil bernois et président du PEV Jura Bernois présente le bilan des élections cantonales.

En mars 2009 déjà, soit une année exactement avant les élections cantonales, le Parti évangélique bernois lançait la campagne électorale en présentant à la presse ses deux candidats au gouvernement. Ainsi, d'une part, l'attention des électeurs a rapidement été attirée sur le PEV, mais d'autre part, l'année a été particulièrement longue pour Marc Jost et moi-même. C'est bien plus tard que 14 autres candidats se sont déclarés. Ces douze mois ont donc été particulièrement astreignants, mais au combien riches en événements, débats, présentations, interviews, contacts, etc.

Le 28 mars 2010, le peuple bernois a donc reconduit la majorité rose-verte au Conseil-exécutif. Marc Jost réalisait un excellent score (10^{ème} avec 36'919 voix), alors que je termi-

nais au 11^{ème} rang avec 20'293 voix.

En vue de l'élection du Grand Conseil (parlement de 160 députés), les sections régionales du PEV étaient en effervescence dans les 10 cercles électoraux bernois. De nombreuses candidatures étaient présentées dans le but de maintenir, voire de renforcer la fraction évangélique au Rathaus (13 députés). C'est sous la conduite du secrétariat général que les coordinateurs de campagne ont veillé sur le bon déroulement des opérations dans leurs cercles électoraux respectifs (recherche de candidats, édition des prospectus et affiches, organisation d'événements, soutien, etc.).

Mais finalement, au soir du scrutin, face à l'arrivée de nouveaux partis au centre de l'échiquier politique (PBD et Verts libéraux) ainsi qu'en

fonction d'un remaniement des cercles électoraux défavorable, le PEV devait se résoudre à perdre trois sièges (10 élus). Ainsi, 4 députés n'étaient malheureusement pas reconduits alors qu'un représentant de la jeune section francophone du PEV faisait son entrée au Rathaus. Sur l'ensemble du canton, le PEV passait ainsi de 7.3 à 5.9%.

Le PEV du Jura bernois a donc été en mesure d'améliorer légèrement son score de 2006, passant de 5.1 à 5.3%. Grâce à l'apparement conclu avec l'UDE, il a été en mesure d'élire son président au parlement cantonal. Par ailleurs, avec 6.3% des suffrages dans le district de Moutier, le PEVJB a également été en mesure de réélire Tom Gerber, son représentant au Conseil du Jura bernois. Je me réjouis que ma candidature au

Conseil-exécutif ait pu donner une certaine visibilité au PEV, à sa ligne politique et à ses idées. Avec une belle équipe de candidates et candidats de choix, le PEVJB a été en mesure de remporter un siège au Grand Conseil, tout en réalisant son représentant au Conseil du Jura bernois.

Le PEVJB remercie les électrices et électeurs qui lui ont apporté leur soutien et il se réjouit de développer encore sa participation aux activités politiques régionales et cantonales durant la prochaine législature, basant son action sur les valeurs chrétiennes et la recherche de solutions pour le bien de tous.



Nouveau Député au Grand Conseil bernois: Patrick Gsteiger.

PEV FRIBOURG

DESAVANTAGÉ, MAIS COURAGEUX ET ENGAGÉ

En 2011, le canton de Fribourg vivra une année électorale comme il n'en a jamais encore connue: en printemps auront lieu les élections communales lors desquelles le PEV FR aura deux mandats législatifs à défendre dans la commune de Morat. La conquête d'un 3^{ème} siège semble possible. En automne auront ensuite lieu les élections cantonales (parlement et gouvernement). Le PEV tentera de faire réélire son député au Grand Conseil fribourgeois. Une participation à l'élection au Conseil d'Etat est encore ouverte pour l'instant. Le siège du conseiller démissionnaire Pascal Corminboeuf est à prendre. Il a été élu avec des voix qui sont proches du PEV et la question à

se poser est de savoir si le gouvernement fribourgeois aura une majorité de droite ou s'il restera modéré et centriste. Si la dernière option se réalise, une femme ou un homme du camp gauche-libéral devra être élu(e). Actuellement, le gouvernement fribourgeois est composé comme suit: 3 PDC, 2 PS, 1 PLR et un indépendant. L'UDC tentera une entrée en force, soit au dépens du PLR, soit en conquérant le siège de l'indépendant.

Ce qu'il faut savoir est que le canton de Fribourg vient d'adopter un registre des partis. Seuls y sont répertoriés les partis qui ont trois députés au Grand Conseil. Après la décision d'accorder une aide finan-

cière électorale uniquement aux partis qui passent le quorum de 1%, cette nouvelle loi est un obstacle de plus pour les petits partis pour obtenir enfin une place officielle dans la vie politique cantonale. Les partis qui ne se trouvent pas dans le registre ne reçoivent pas les informations concernant les procédures de consultation, ne sont pas invités aux événements officiels et doivent faire valoir leurs listes électorales par un certain nombre de signatures – un investissement supplémentaire lourd.

En automne 2011 auront également lieu les élections fédérales – échéance importante pour le PEV et ses alliés politiques, car le mandat de Marie-Thérèse Weber-Gobet (PCS) doit être défendu. Weber-Gobet fait un excellent travail à Berne et mérite d'être réélue. Pour toutes ces échéances électorales, le PEV FR

cherche des hommes et de femmes, chrétiens et chrétiennes engagé(e)s, qui veulent s'engager pour une application concrète des valeurs bibliques et de la justice en politique. Les membres du PEV FR ne sont pas très nombreux, mais très motivés à participer à toutes les échéances électorales 2011 et à faire pencher la balance, là où c'est nécessaire.



A réélir en 2011: Daniel de Roche, député au Grand Conseil.